

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : CA 08 - CA 10 - CA 51 - CA 52 – CETA51 - ARVALIS - CHAMPAGNE CEREALES - COHESIS - COOPERATIVE AGRICOLE DE JUNIVILLE - COOPERATIVE AGRICOLE DE SEZANNE – DIGITAGRI - DRAF/SRAL - EMC2 - FREDONCA - GRCETA TROYES - GROUPE COMPAS – HUOAGRI- nouricia - SCA ANGLURE - SCA ESTERNAY - SCA LA CHAMPAGNE - SCA MARNAISE - SCARA – SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE.

Rédigé par ARVALIS - Institut du végétal et la FREDONCA avec relecture du DRAAF/SRAL, la Chambre d'Agriculture de l'Aube (représentant des organismes de développement) et la Coopérative de Sezanne (représentant des organismes stockeurs).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

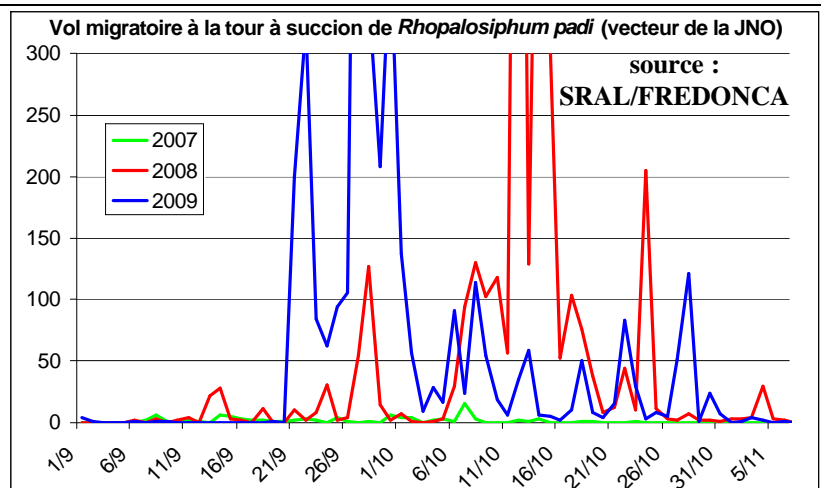
### STADES DES CEREALES

72 parcelles ont été observées cette semaine (1/3 escourgeon, 2/3 blé). Les blés sont au stade 1 feuille étalée pour 24% des parcelles, 37% des parcelles sont au stade 2 feuilles étalées et 34% sont au moins à 3 feuilles étalées voire début tallage. Les escourgeons sont au stade 1 feuille étalée pour 35% des parcelles, 22% des parcelles sont au stade 2 feuilles étalées, et 43% des parcelles sont au moins à 3 feuilles étalées voire début tallage.

### RESEAU DE SURVEILLANCE PUCERONS (*Rhopalosiphum padi*)

Le graphique ci-dessous présente uniquement les captures du puceron *Rhopalosiphum padi* (puceron potentiellement vecteur du virus JNO).

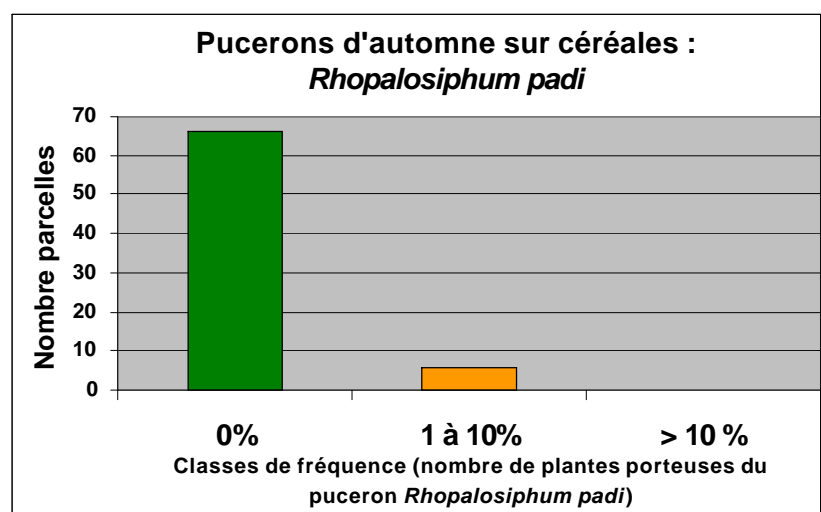
Le vol migratoire du puceron est devenu quasiment nul durant ces derniers jours.



Les observations effectuées cette semaine montrent que **dans 92% des parcelles le *Rhopalosiphum padi* est absent.**

Le *Rhopalosiphum padi* a été observé en faible quantité (moins de 10% des plantes porteuses) sur 8% des parcelles.

Aucune parcelle ne dépasse le seuil de 10% de plantes porteuses du *Rhopalosiphum padi*.



**Seuil de nuisibilité : plus de 10% de plantes porteuses de *Rhopalosiphum padi* ou**

**Ne pas laisser des populations proches du seuil séjourner plus de 10 jours.**

## RESEAU DE PIEGEAGE CICADELLES (*Psammotettix alienus*)

Un réseau de piégeage de cicadelles sur céréales d'hiver est mis en place sur 15 sites des secteurs à risque de la Champagne-Ardenne (barrois en particulier). Les partenaires du réseau sont : Agriculteur/SRAL - CA51 - CA 10 - CA 52 - CHAMPAGNE CEREALES - EMC2 - FREDONCA - nouricia - SCARA - SOUFFLET AGRICULTURE.

Les espèces de cicadelles sont identifiées par le SRAL et la FREDONCA sachant qu'une attention particulière est portée sur les cicadelles de type *Psammotettix alienus* (potentiellement vecteur du virus de la maladie des pieds chétifs des céréales WDV).



Les quantités de cicadelles capturées en culture (*Psammotettix alienus*) ont fortement diminué cette semaine du fait du vieillissement des populations (graphique ci-dessous). 4 pièges sur 9 ne présentent aucune capture. La cicadelle *Psammotettix alienus* représente en moyenne sur l'ensemble des pièges 67 % des captures de cicadelles.

Il n'y a **pas de seuil précis applicable** de la levée au stade 3 feuilles des céréales, mais l'expérience des années passées indique :

**Risque nul** : < 30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (21x29.7 cm A4) en culture.

**Risque limité** : entre 50 à 80 captures hebdomadaires : *répercussion possible à la récolte.*

**Risque fort** : > 100 captures hebdomadaires : *pertes de récolte plus ou moins importantes.*

